

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRYSéance publique du 1^{er} décembre 2015

L'an deux mille quinze, le premier décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Bonzon, Lahorgue, Delette, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits et Gony.

Excusé(s) : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

N°4 : Objet : Approbation de la modification des statuts du syndicat d'Assainissement collectif et non collectif URA

Le Maire informe l'assemblée que, par délibération en date du 15 octobre 2015, le Comité syndical du syndicat d'assainissement collectif et non collectif URA a validé la modification de ses statuts concernant le transfert du siège social d'Ustaritz à Larressore.

Cette modification poursuit un seul objet :

- Transfert du siège du syndicat d'Ustaritz à Larressore.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer dans un délai de trois mois sur ces nouveaux statuts (ci-joints) à compter de leur notification.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification des statuts du syndicat d'assainissement collectif et non collectif URA.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,

Michel le 26/12/2015

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE
DE
BASSUSSARRY



64200

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Le CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la modification des statuts du syndicat d'assainissement collectif et non collectif
URA

Vote : 16

Pour : 18 dont 2 procurations

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Baudry', written over a horizontal line.